

L'institut national du cancer finance le projet RISPop29 Recherche interventionnelle sur le suivi post-professionnel des cancers dans le Finistère.

En 1993 a été créé un dispositif de suivi post-professionnel des salariés exposés à certaines substances cancérigènes. Il s'agissait de permettre aux salariés inactifs (retraités ou demandeur d'emploi) de pouvoir bénéficier d'un suivi post-professionnel permettant un accompagnement médical et médico-social de qualité, incluant le dépistage précoce de toute apparition d'une affection.

Le suivi post-professionnel requiert une participation active des salariés exposés qui doivent demander une attestation d'exposition auprès de leur ancien employeur, du médecin du travail ou des caisses primaires d'assurance maladie. Le présent projet propose d'analyser dans une première étape, le fonctionnement du dispositif de suivi post professionnel de l'information donnée par les services de santé au travail interentreprises à la réalisation concrète du suivi par des médecins généralistes. Dans un second temps, il s'agira de construire au niveau du territoire un nouveau protocole de suivi en tenant compte du travail de diagnostic partagé. Partant de plusieurs études réalisées dans le département du Finistère, le travail portera notamment sur les hémopathies, les cancers des poumons, de la vessie, les cancers dus aux risques ionisants.

Trois niveaux d'analyse seront privilégiés : territorial, organisationnel et individuel. Pour chacun de ces niveaux, nous développons des hypothèses :

La distance spatiale peut jouer un rôle dans l'adhésion au dispositif de suivi.

L'hétérogénéité de l'organisation des soins a un caractère dissuasif pour les individus concernés. Dans la mesure où, même s'ils souhaitent engager les démarches de suivi post-professionnel, ils ne savent pas clairement quoi faire ni à qui s'adresser.

Des mécanismes de défense peuvent émerger aboutissant à atténuer ou minimiser les effets des expositions.

La phase d'implantation du nouveau dispositif passera par un travail d'homogénéisation des protocoles et procédures d'information et de suivi, la mise en place du nouveau dispositif suppose également qu'il y ait une centralisation de l'information permettant de rétroagir à partir d'un système d'information local, enfin, un tel dispositif ne peut se passer de la participation des intéressés et de savoirs expérientiels en la matière. Une période d'évaluation et d'ajustements est également prévue avant le déploiement total sur la base des indicateurs préalablement construits.

Durée : 4 ans du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2024

Mots clefs thématiques : Cancer, Exposition, Travail, Post-professionnel

Coordination et responsabilité scientifique du projet RISPop29 : Jorge Munoz Labers

21 juillet 2023